

Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi

Les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) en Occitanie



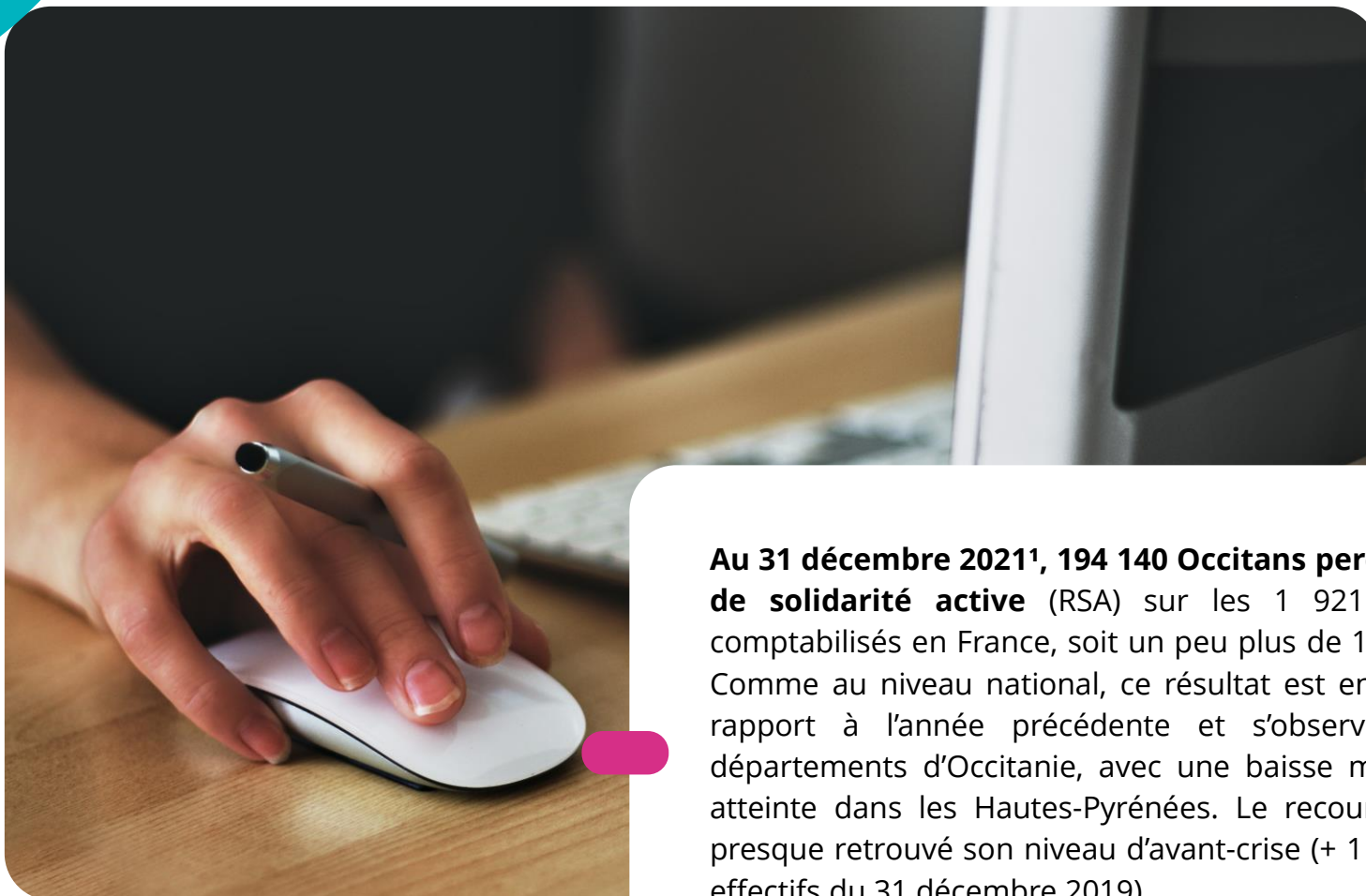
Sommaire

Répartition géographique	p.3
Profil de la population couverte par le RSA	p.7
Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA	p.10
Formation des allocataires du RSA	p.13
Chiffres clés	p.17



Répartition géographique





Au 31 décembre 2021¹, 194 140 Occitans perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA) sur les 1 921 700 allocataires² comptabilisés en France, soit un peu plus de 10 % de l'ensemble. Comme au niveau national, ce résultat est en recul de 6 % par rapport à l'année précédente et s'observe dans tous les départements d'Occitanie, avec une baisse maximale de 7,7 % atteinte dans les Hautes-Pyrénées. Le recours au RSA a donc presque retrouvé son niveau d'avant-crise (+ 1 % par rapport aux effectifs du 31 décembre 2019).

1 | Pour l'année 2021, les données publiées mensuellement par la DREES permettent uniquement de donner une estimation du nombre d'allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) recensés en Occitanie. Dans cette étude, les informations plus détaillées portant sur la population couverte et le type de RSA distribué se rapportent donc à l'année 2020, et celles relatives aux caractéristiques des bénéficiaires à l'année 2019.

2 | Le terme « allocataire » renvoie ici à l'individu bénéficiaire du RSA.

RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES DU RSA PAR DÉPARTEMENT ET ÉVOLUTION ANNUELLE

Source : DREES – traitement Carif-Oref Occitanie

	Nombre d'allocataires au 31/12/2020	Nombre d'allocataires au 31/12/2021	Évolution déc.2020 - déc.2021
09 - Ariège	6 888	6 620	- 3,9 %
11 - Aude	16 958	15 940	- 6,0 %
12 - Aveyron	4 836	4 650	- 3,9 %
30 - Gard	33 159	31 230	- 5,8 %
31 - Haute-Garonne	40 488	37 860	- 6,5 %
32 - Gers	4 300	4 070	- 5,3 %
34 - Hérault	45 194	42 120	- 6,8 %
46 - Lot	4 527	4 230	- 6,6 %
48 - Lozère	1 442	1 340	- 6,9 %
65 - Hautes-Pyrénées	6 076	5 610	- 7,7 %
66 - Pyrénées-Orientales	24 420	23 420	- 4,1 %
81 - Tarn	11 236	10 530	- 6,3 %
82 - Tarn-et-Garonne	6 943	6 520	- 6,1 %
Occitanie	206 467	194 140	- 6,0 %

En 2020, 184 494 personnes bénéficient du RSA non majoré (89 %), et 21 876 du RSA majoré (12 %), destiné aux allocataires isolés avec enfant à charge ou enceintes. Le RSA jeune actif concerne quant à lui uniquement 97 personnes âgées de 18 à 25 ans. Cette répartition est quasiment identique à celle de l'année précédente et à la moyenne de la France métropolitaine.

En comptant les conjoints et enfants à la charge des allocataires, 398 659 personnes sont couvertes³ par le RSA en Occitanie au 31 décembre 2020, soit 8,6 % de la population régionale âgée de moins de 65 ans⁴. Cette moyenne régionale est la deuxième plus élevée de France métropolitaine, après celle des Hauts-de-France (9,4 %), mais **des disparités territoriales importantes s'observent au sein de la région**. Alors que la proportion de population couverte par le RSA est minimale en Lozère (4,4 %) et dans l'Aveyron (4,6 %), l'arc méditerranéen est plus impacté par le recours à cette prestation sociale, et tout particulièrement les départements des Pyrénées-Orientales (13,4 %), de l'Aude (12,0 %), du Gard (11,5 %) et de l'Ariège (11%).

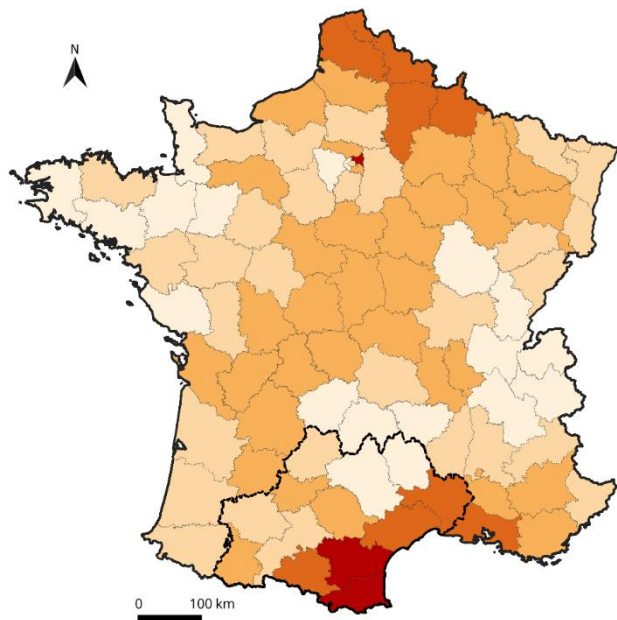
3 | La notion de population couverte fait référence à l'allocataire, son conjoint, ses enfants et toute autre personne à charge.

4 | Selon l'estimation de la population de l'Insee au 1^{er} janvier 2021.

PART DE LA POPULATION COUVERTE PAR LE RSA PARMIS LES MOINS DE 65 ANS AU 31 DÉCEMBRE 2020

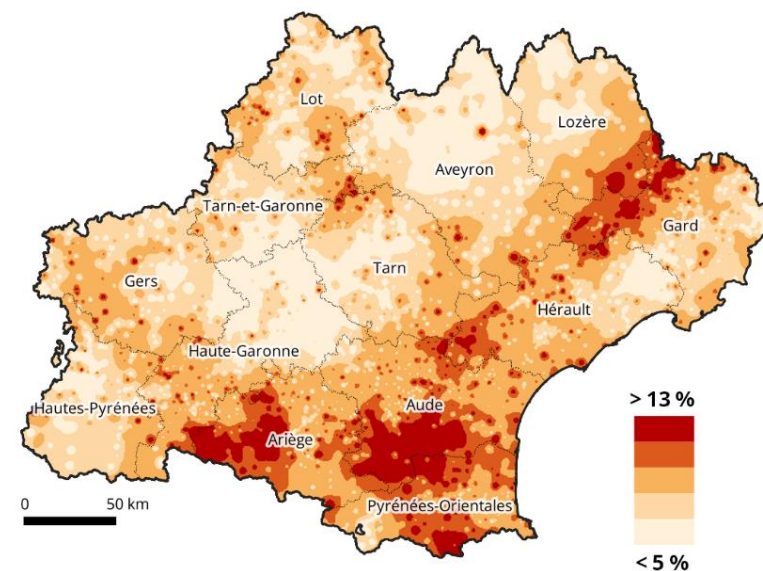
France, échelon départemental

Sources : CAF, Insee, MSA – traitement Carif-Oref Occitanie



Occitanie, échelon communal⁵

Sources : CAF, Insee – traitement Carif-Oref Occitanie



5 | Hors données MSA, non disponibles à l'échelon communal.



Profil de la population couverte par le RSA



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION COUVERTE EN 2019

Sources : CAF, MSA, Insee – traitement Carif-Oref Occitanie

		RSA socle non majoré	RSA socle majoré	Total
Population couverte selon le type de personnes	Femmes adultes	31 %	31 %	31 %
	Hommes adultes	31 %	2 %	26 %
	Enfants et autres personnes à charge	38 %	67 %	43 %
Population couverte selon l'âge de l'allocataire	Moins de 25 ans	3 %	16 %	5 %
	25-49 ans	74 %	81 %	75 %
	50 ans ou plus	23 %	3 %	20 %
Population couverte selon le type de ménage	Personnes isolées	32 %	1 %	27 %
	Couples sans enfant	4 %	0 %	3 %
	Couples avec enfants	31 %	0 %	26 %
	Familles monoparentales	33 %	99 %	44 %
Ensemble		83 %	17 %	100 %

En 2019, 83 % des personnes couvertes par ce dispositif bénéficient du RSA non majoré.



Type de ménage

44 % de la population couverte par le RSA appartient à une famille monoparentale, et 27 % à un ménage composé d'une seule personne. Les couples avec ou sans enfants sont moins concernés par la perception de cette aide (29 %).

Sexe

Si les proportions d'hommes et de femmes adultes couverts par le RSA non majoré sont identiques (31 %), les hommes sont très largement minoritaires à être couverts par le RSA majoré, c'est-à-dire à être le parent isolé d'une famille monoparentale percevant le RSA (2 % contre 31 % de femmes).

Âge de l'allocataire

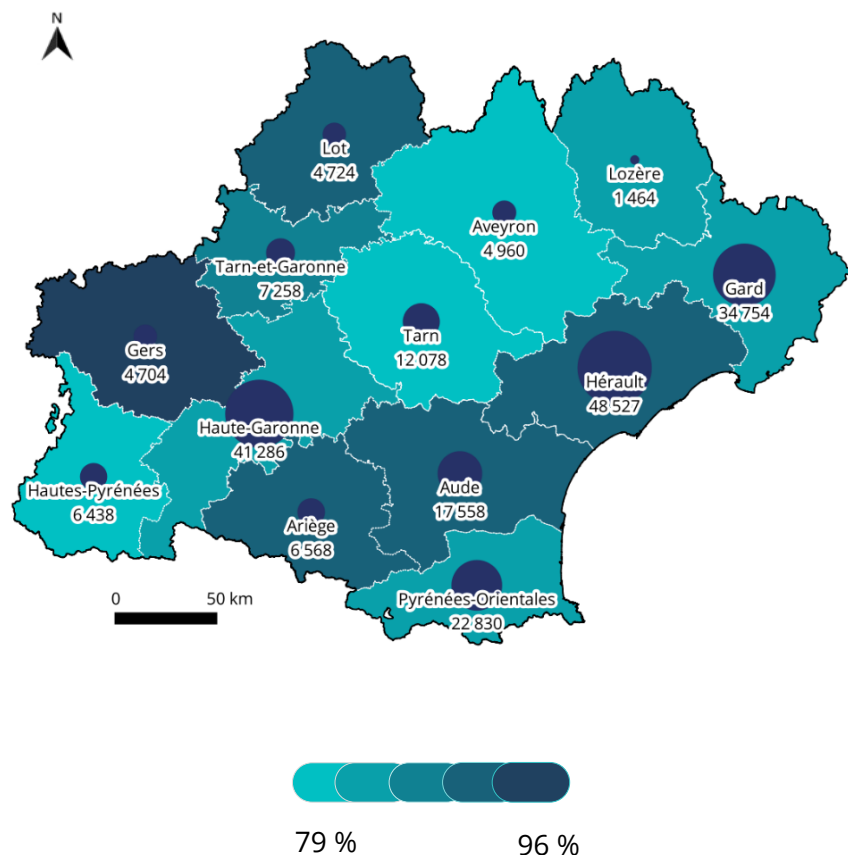
75 % de la population couverte par le RSA vit dans un foyer au sein duquel l'allocataire est âgé de 25 à 49 ans, mais une distinction notable s'opère pour les autres tranches d'âge : la population couverte par le RSA majoré est ainsi plus susceptible de résider dans le foyer d'un allocataire de moins de 25 ans (16 % contre 3 % pour le RSA non majoré) que de 50 ans ou plus (3 % contre 23 %).



Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA

PART DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA ORIENTÉS EN 2020

Source : DREES- traitement Carif-Oref Occitanie



Tout bénéficiaire⁶ du revenu de solidarité active dont les revenus d'activité mensuels sont inférieurs à 500 € est soumis à des droits et devoirs, c'est-à-dire qu'il acquiert la garantie d'être accompagné et orienté par des professionnels en contrepartie de la recherche d'un emploi. Cela correspond à environ 99 % des bénéficiaires du RSA. Chaque année, l'enquête annuelle sur l'Orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (OARSA) pilotée par la DREES permet d'évaluer la présence ou l'absence de cette prise en charge pour les personnes concernées : une personne est dite « orientée » si elle dispose d'un organisme référent unique, appartenant ou non au Service public de l'emploi (SPE).⁷

En 2020, 86 % des personnes soumises aux droits et devoirs ont été orientées en Occitanie, soit 184 327 personnes. Ce taux moyen est plus élevé que l'année dernière (+ 3 points) mais, dans le détail, il a diminué dans 9 départements sur 13. Les proportions les plus basses s'observent dans l'Aveyron, les Hautes-Pyrénées et le Tarn, où un bénéficiaire sur cinq n'a pas reçu de conseil en orientation durant l'année écoulée.

L'amélioration de la prise en charge des bénéficiaires est en revanche constatée en Haute-Garonne (+ 19 points), dans les Pyrénées-Orientales (+ 8 points), l'Aude (+ 3 points) et le Gers (+ 1 point).

6 | Cette dénomination fait référence à l'allocataire et à son conjoint potentiel.

7 | Dans le cadre de l'enquête OARSA, les organismes du SPE correspondent à Pôle emploi, Cap emploi, aux Missions locales, Maisons de l'emploi et de la formation, structures d'insertion par l'activité économique, etc. Les organismes hors SPE sont les conseils départementaux ou régionaux, les CAF, MSA, CCAS, etc.



Caractéristiques des bénéficiaires orientés ou non orientés

Alors que **les proportions de femmes et d'hommes orientés sont identiques (86 %)**, le facteur âge influe sur l'orientation des bénéficiaires du RSA : **plus l'âge de la personne est avancé, plus elle a de chances de recevoir l'accompagnement d'un référent unique dans son parcours d'insertion**. C'est le cas de 77 % des moins de 25 ans, 86 % des 25-49 ans et 90 % des 50 ans et plus. Les plus jeunes sont néanmoins mieux orientés qu'en 2019 (+ 6 points).

Les dispositifs d'orientation semblent également être davantage tournés vers les bénéficiaires percevant la prestation sociale depuis une durée supérieure à un an. En effet, 90 % d'entre eux sont orientés par un organisme, contre 64 % des personnes couvertes depuis moins de 6 mois.

Enfin, **les personnes seules sont globalement mieux orientées que les couples (89 % contre 78 %)**, que ces derniers aient ou non des enfants.



Formation des allocataires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES STAGIAIRES DU PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION (PRF) PERCEVANT LE RSA EN 2021

Source : Région Occitanie, Entrées en formation en 2021 – traitement Carif-Oref Occitanie

	Femmes	Moins de 25 ans	50 ans et plus	Nombre de stagiaires	Répartition par département	Évolution 2020 - 2021
09 - Ariège	55 %	7 %	11 %	157	3 %	10 %
11 - Aude	60 %	7 %	14 %	397	7 %	13 %
12 - Aveyron	58 %	5 %	14 %	139	2 %	- 6 %
30 - Gard	58 %	7 %	16 %	594	10 %	2 %
31 - Haute-Garonne	61 %	4 %	12 %	1 277	23 %	17 %
32 - Gers	60 %	7 %	16 %	51	1 %	- 27 %
34 - Hérault	53 %	4 %	14 %	1 331	23 %	12 %
46 - Lot	53 %	8 %	14 %	144	3 %	4 %
48 - Lozère	52 %	9 %	9 %	33	1 %	- 11 %
65 - Hautes-Pyrénées	51 %	4 %	4 %	256	5 %	22 %
66 - Pyrénées-Orientales	53 %	5 %	5 %	730	13 %	21 %
81 - Tarn	57 %	6 %	6 %	365	6 %	18 %
82 - Tarn-et-Garonne	65 %	5 %	5 %	189	3 %	1 %
Occitanie	57 %	5 %	14 %	5 669	100 %	12 %

En 2021, 15 % des formations du PRF d'Occitanie ont bénéficié aux allocataires du RSA : ils sont 5 669 à avoir été formés, pour un total de 6 109 entrées en formation. La croissance des effectifs formés (+ 12 % sur un an) est particulièrement notable dans les Hautes-Pyrénées (+ 22 %), les Pyrénées-Orientales (+ 21 %) et le Tarn (+ 18 %). À l'inverse, ils déclinent dans le Gers (- 27 %), la Lozère (- 11 %) et l'Aveyron (- 6 %), départements où la population est la moins concernée par le versement du Revenu de solidarité active.

La répartition des stagiaires touchant le RSA par tranche d'âge est relativement proche de celle de l'ensemble des allocataires, puisque 5 % des personnes formées ont moins de 25 ans et 14 % ont 50 ans ou plus. Les femmes sont majoritaires dans tous les départements ; elles représentent au minimum la moitié des stagiaires dans les Hautes-Pyrénées (51 %), et jusqu'aux deux tiers dans le Tarn-et-Garonne.

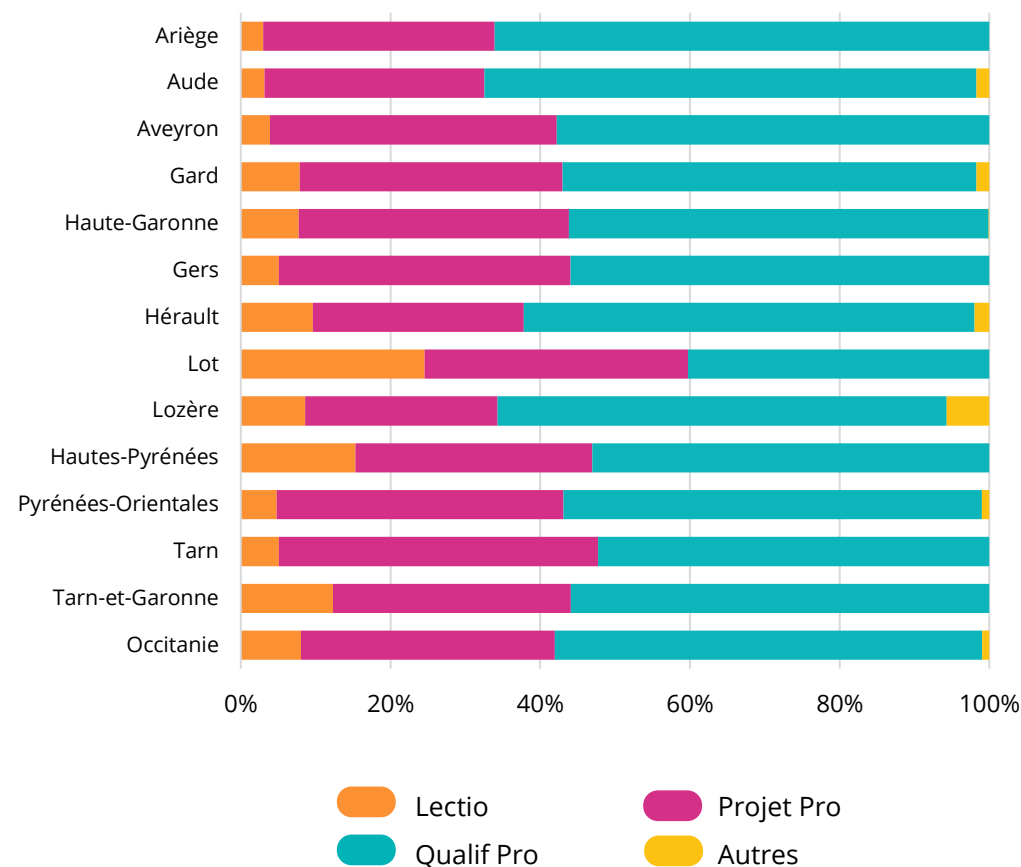
Caractéristiques des formations du PRF suivies par les allocataires du RSA

La grande majorité des entrées en formation des allocataires du RSA concernent les dispositifs Qualif Pro (57 %) et Projet Pro (34 %), permettant pour le premier l'acquisition d'une qualification et pour le second un accompagnement dans la construction d'un projet professionnel.

Les stagiaires de 15 à 24 ans sont proportionnellement plus nombreux à s'orienter vers le dispositif Projet Pro (48 % d'entre eux contre 33 % chez leurs aînés). Comme en 2020, le Lot se distingue par une proportion importante de formations effectuées via le dispositif Lectio (25 %), destiné aux demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme. La Lozère, quant à elle, compte toujours la plus faible part de stagiaires participant au dispositif Projet Pro (26 %), même si l'écart s'est largement réduit sur un an (9 % l'année précédente). En raison du faible volume de stagiaires présents dans le département (33), il convient néanmoins de traiter les données de ce territoire avec précaution.

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION DES ALLOCATAIRES DU RSA PAR DISPOSITIF EN 2021

Source : Région Occitanie, Entrées en formation en 2021 – traitement Carif-Oref Occitanie

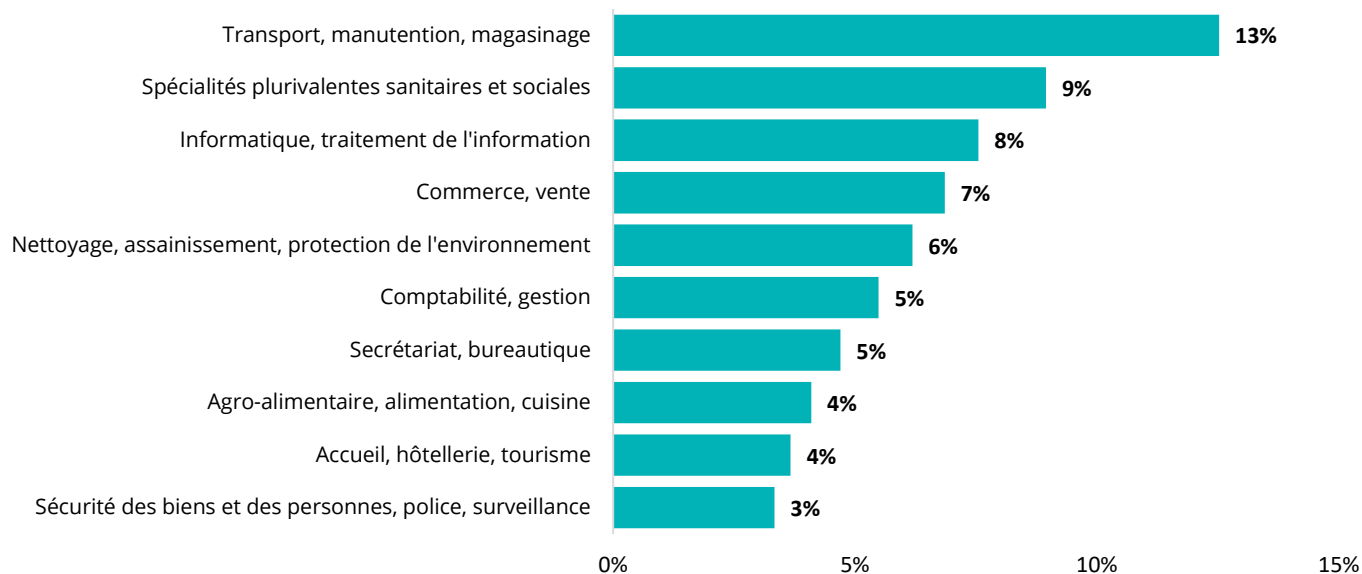


46 % des formations suivies par les allocataires du RSA concernent le domaine des Capacités individuelles de la Nomenclature des spécialités de formation (NSF), contre 41 % en 2020. Leur objectif est de fournir aux personnes formées un accompagnement à l'orientation et à la réinsertion sociale et professionnelle grâce à une réactualisation des compétences et un soutien actif à la recherche d'emploi.

En-dehors des formations liées aux Capacités individuelles, un quart des entrées en formation sont réalisées dans le domaine Échanges et gestion, regroupant les spécialités du Transport, manutention, magasinage (13 %), du Commerce, vente (7 %) et de la Comptabilité, gestion (5 %). Arrivent en deuxième position les formations du domaine Information et communication : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données (8 %) et Secrétariat, bureautique (5 %).

RÉPARTITION DES ENTRÉES EN FORMATION DANS LES 10 PRINCIPAUX GROUPES DE SPÉCIALITÉ (NSF) EN 2021 (HORS DOMAINE DES CAPACITÉS INDIVIDUELLES)

Source : Région Occitanie, Entrées en formation en 2021 – traitement Carif-Oref Occitanie





Chiffres clés

194 140 allocataires du RSA en Occitanie en décembre 2021



Soit 10 % des allocataires de France métropolitaine



- 6 % par rapport à décembre 2020

5 669 allocataires du RSA ont suivi une formation du Programme régional de formation en 2021



+ 12 % par rapport à décembre 2020

Observatoire des publics les plus éloignés de l'emploi – Les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA)

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Nina GRARD

Réalisation : Carif-Oref Occitanie

Date de publication : juin 2022

